

STATUTS

Groupe de travail basedow.ch

L'orbitopathie endocrinienne est une maladie rare qui nécessite une équipe de soins multidisciplinaire. C'est pourquoi le groupe de travail basedow.ch est un groupe interdisciplinaire composé d'ophtalmologistes de la SOG et de membres invités issus d'autres disciplines. Conformément à son caractère interdisciplinaire, basedow.ch entretient également des liens étroits avec la Société suisse d'endocrinologie et de diabétologie (SGED/SSED).

Le groupe de travail basedow.ch existe depuis 2005 et s'est imposé comme un centre de référence disposant d'un réseau interdisciplinaire dans toute la Suisse, notamment à Olten, Aarau, Soleure, Saint-Gall et Bâle. Il s'agit d'un consortium de cliniciens (endocrinologues, ophtalmologues, chirurgiens maxillo-faciaux, chirurgiens endocriniens) qui se sont engagés à améliorer la qualité des soins prodigués aux patients atteints d'orbitopathie endocrinienne dans un contexte multidisciplinaire et scientifique. Depuis 2005, les membres de basedow.ch représentent la Suisse au sein du groupe de travail européen, l'European Group On Graves'Orbitopathy (EUGOGO).

Basedow.ch est financièrement indépendant et n'a aucune autre obligation matérielle et/ou immatérielle envers des personnes ou institutions privées ou publiques.

Objectifs du groupe de travail

- Amélioration du traitement des patients atteints d'orbitopathie endocrinienne
- dans le cadre d'une prise en charge interdisciplinaire
 - en élaborant et en diffusant des concepts thérapeutiques conformes aux directives, selon les normes actuelles et les dernières découvertes scientifiques
 - en améliorant la formation initiale et continue du personnel médical impliqué dans le traitement des patients atteints d'EO
 - grâce à la recherche fondamentale et clinique collaborative, permettant ainsi une meilleure compréhension de la pathogenèse de l'EO et du traitement des patients atteints d'EO

- Organisation de formations continues lors des assemblées annuelles de la SOG/SSO et de la SGED/SSED, et, le cas échéant, de formations continues supplémentaires à la SGAIM (médecine interne) ou lors de congrès d'autres disciplines concernées, comme par exemple la SGAIM (médecine interne).
- Réunions alternées lors des assemblées annuelles de la SOG/SSO et de la

SGED/SSED Composition du groupe de travail :

Membre	Discipline	Centre
Anja Palmowski-Wolfe	Ophtalmologie	Bâle, Hôpital universitaire
Daniela Suter-Starosta	Ophtalmologie	Bâle, Hôpital universitaire
Elena Catalano	Ophtalmologie	Saint-Gall, Hôpital cantonal
Isabel Kloos	Ophtalmologie	Bâle, Hôpital universitaire
Maria Komm	Ophtalmologie	Zurich
Nicole Fichter	Ophtalmologie	Olten, ADMEDICO
Magdalena Wirth	Ophtalmologie	Zurich, Hôpital Triemli
Fabienne Fierz	Ophtalmologie	Winterthour, KSP
Armin Handzic	Ophtalmologie	Lucerne, Hôpital cantonal

Membres invités

Beat Hammer	Chirurgie maxillo-faciale	Aarau, cfc Hirslanden
Marcello Augello	Chirurgie maxillo-faciale	Aarau, cfc Hirslanden
Gottfried Rudofsky	Endocrinologie	Olten, cabinet d'endocrinologie
Thomas Züger	Endocrinologie	Olten, Hôpital cantonal
Tristan Struja	Endocrinologie	Hôpital de Muri
Claudine Blum	Endocrinologie	Aarau, cabinet d'endocrinologie
Birsén Arici	Endocrinologie	Soleure, Hôpital municipal
Nicole Nigro	Endocrinologie	Soleure, Hôpital municipal
Martina Pabst	Chirurgie viscérale	Aarau
Ingeborg Schnyder	Endocrinologie	Soleure, Hôpital municipal
Robert Thomann	Endocrinologie	Soleure, Hôpital municipal

ADHÉSION

En principe, tout collègue médecin s'intéressant à la maladie de Basedow et en particulier à l'orbitéopathie endocrinienne, que ce soit dans le cadre des soins aux patients ou dans le domaine scientifique, peut devenir membre de basedow.ch.

Les recommandations pour l'adhésion sont

- une collaboration interdisciplinaire (Joint Clinic) conforme aux normes de basedow.ch et de l'EUGOGO
- avoir participé au moins une fois à l'un des cours de formation annuels de l'EUGOGO. Ce cours de formation donne un aperçu du fonctionnement d'une clinique commune et présente les directives diagnostiques et thérapeutiques actuelles qui doivent constituer la base de notre activité clinique

Si les conditions susmentionnées sont remplies, une demande informelle d'adhésion à basedow.ch peut être adressée au président. L'adhésion à basedow.ch n'est pas possible pour les patients et les personnes physiques/morales privées.

Le président est élu à la majorité absolue des membres présents pour un mandat de 3 ans, sans que ce mandat ne puisse en principe être renouvelé plus de deux fois. Les membres du groupe de travail qui s'absentent sans justification à trois réunions consécutives peuvent être suspendus ou exclus, après avoir été entendus. Basedow.ch agit et prend ses décisions toujours selon le principe du consensus. Si aucun consensus ne peut être trouvé, la décision est prise par un vote des membres présents à la majorité absolue.

Adopté par le comité de la SSO le 1er mai 2026